

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DIRECTEUR DU 26 MARS 2017

Hôtel IBIS - Paris Porte de Montreuil

Membres élus présents (7): Michel EDIAR (Président), Jean-Philippe STEFANINI (Secrétaire général),

Mathieu LEMERCIER (Trésorier), Marie-Claudine PERRIN (Secrétaire général-adjointe),

Bernard MORTELLIER (Secrétaire général-adjoint),

Sandrine TAISSON (Trésorière-adjointe), Valérie BERGER-CAPBERN

En présence de : Daniel ROLLET, Nathalie MATTON

Début de la réunion : 11h45

Désignation des membres des organes disciplinaires

Conformément à l'article 10.3 des statuts et à l'article 2 du règlement disciplinaire, et en présence de Daniel ROLLET président de la Commission de Surveillance des opérations électorales le Bureau directeur prend acte du résultat du tirage au sort des membres des organes disciplinaires de 1° instance et d'appel.

Michel EDIAR président de la FFCO en désigne les présidents.

Les commissions sont composées à ce jour comme suit :

• Organe disciplinaire de première instance :

Titulaires	Suppléants
Daniel ROLLET - Président	Bernard FRICK
Etienne PHILIPPOT	Philippe ADOLPHE

Organe disciplinaire d'appel :

Titulaires	Suppléants
Philippe LAURENT – Président	
Yves DODIN	

Un appel à candidature sera fait pour compléter ces instances.

Désignation des membres de la Commission de surveillance des opérations électorales :

Conformément à l'article 10.1 des statuts et à l'article 31 du règlement intérieur le bureau directe prend acte des candidats désignés par les conseils de zones. Conformément à l'article 32 du règlement Intérieur les membres de la commission proposeront un président qui sera désigné par le Président de la FFCO

Zones	Candidats	Elections
NORD-OUEST	Philippe L'HUILLIER	Titulaire : élu
	Joël LE COZ	Suppléant : élu
SUD-OUEST	Jean-Marie TORRES	Titulaire : élu
	Florence LAPERGUE	Suppléante : élue
SUD-EST	Evelyne CAMARROQUE	Titulaire : élue
	Daniel ANDRE	Suppléant : élu
NORD-EST	Claudie GREVET	Titulaire : élue
	Benjamin CLEMENT-AGONI	Suppléant : élu





Désignation des membres de la Commission de discipline antidopage

A proposer à l'Agence Française de la Lutte contre le Dopage

Conformément à l'article 6 du règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage, le bureau directeur désigne comme membre des organes disciplinaires prévus par ce règlement

• pour l'organe de 1ère instance

- Daniel GAULUPEAU Président
- Valérie HABERKORN
- Pascal LAURENCE
- Marc SINIBALDI

• pour l'organe d"appel :

- Bernard MERLET Président
- Jean-Paul BAUDOIN
- Michel HUET
- Richard LAZAROWICZ

Fin de la réunion : 12h15

Le Président Michel EDIAR Le Secrétaire Général Jean-Philippe STEFANINI



